

Que faire après des études de

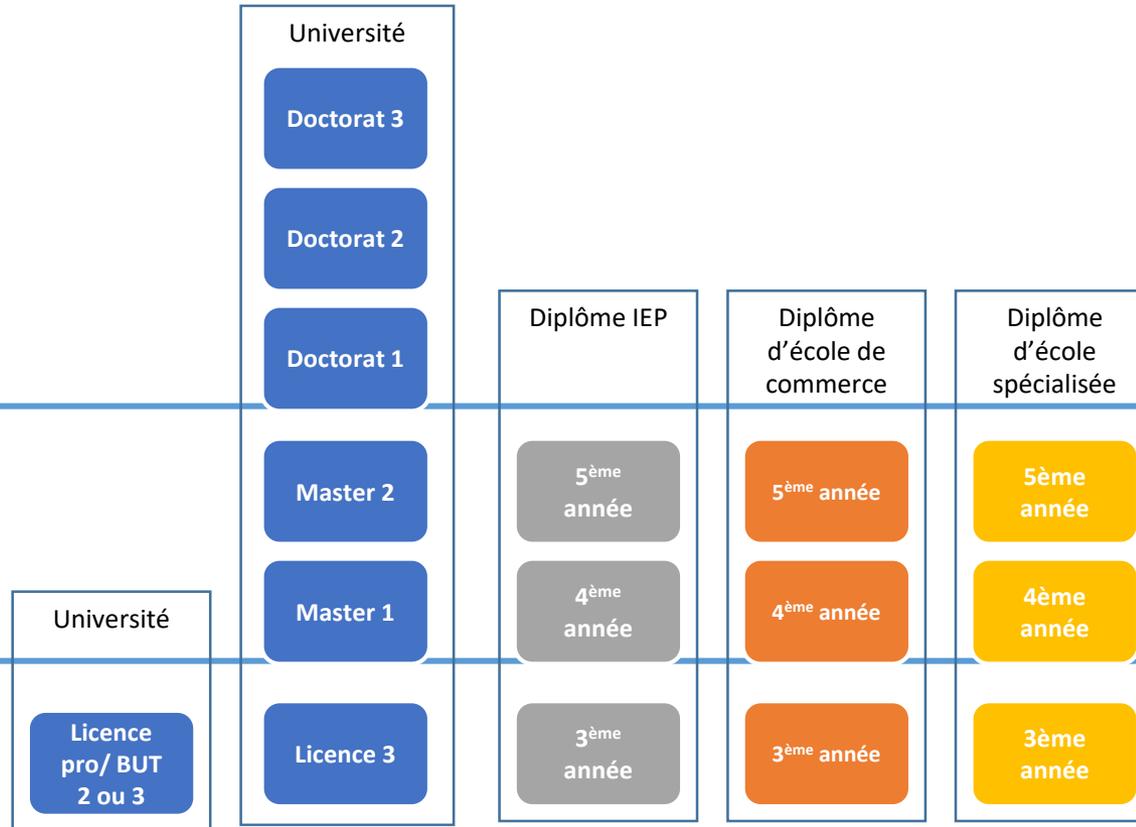


LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉS



DOIP 2023

Les études après une licence LEA



Concours

Licence professionnelle

Objectifs : spécialisation ou double compétence

Admissions : Dossier et entretien de motivation (à partir de mars)

Au programme : enseignements théoriques , TP ,exposés
réalisation de projet
12 à 16 voire 20 semaines de stage

Tours

[Commercialisation des vins](#)

Retrouvez toutes les licences professionnelles du domaine en France

en consultation à la DOIP sur CIDJ et sur le site www.onisep.fr

Les Masters

Accessibles à bac + 3, les masters associent savoirs académiques, professionnalisation et recherche. Organisés en domaines, mentions et parcours, ces diplômes permettent de s'insérer dans de nombreux secteurs d'activité.

L'accès en 1re année de master (dite M1) est sélectif dans les établissements ayant fixé des capacités d'accueil. Le recrutement se fait sur concours et/ou examen du dossier, complété éventuellement par un entretien.

www.hceres.fr (rapport d'évaluation des masters)

www.monmaster.gouv.fr

Les masters en région

Orléans

[Transmission et médiation culturelle](#)

[Sciences du langage didactique du Français plurilinguismes](#)

[Communication événementielle et digitale\(IAE Orléans\)](#)

Tours

[Commerce international](#)

[Français Langues Etrangères](#)

Vous pouvez consulter tous les masters sur les sites suivants

www.hceres.fr (rapports d'évaluation des masters)

www.monmaster.gouv.fr

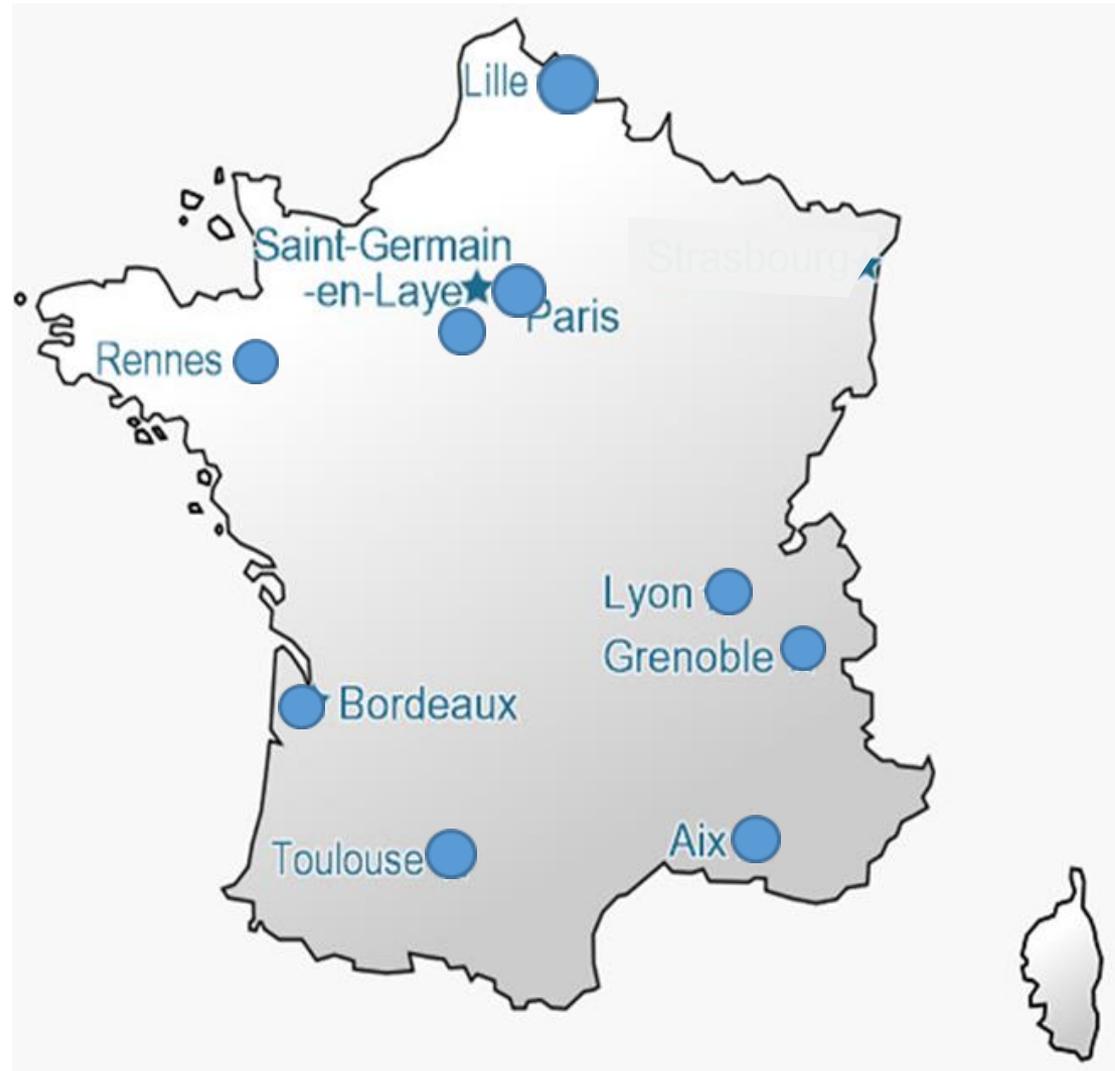
Les Instituts d'Etudes Politiques

Objectifs :

Les études à l'IEP permettent d'acquérir une solide culture générale et des compétences en économie, droit, sciences politiques, langues ...

Recrutement :

Ces filières sont sélectives
Recrutement post licence ➡ Cycle Master (spécialités diverses en fonction des IEP)
Les modalités de recrutement varient en fonction de chaque IEP



Cliquez sur ● pour accéder aux sites des IEP



Ecoles de commerce : FAIRE LE BON CHOIX

- Quelques critères pour bien choisir !

- Reconnaissance par l'ETAT
- Diplôme visé
- Grade de master
- Ecole membre de la CGE
- Accréditations internationales
- Formation initiale et/ ou apprentissage

- Les conditions d'admission

Après la L2 admissions parallèles : concours accès ,ambition +, ecricome tremplin1, passerelle 1

Après la L3 admissions parallèles : concours (passerelle2, ecricome tremplin2, concours propres)



Les écoles spécialisées

- Les écoles de communication
 - Celsa, quelques écoles privées...
- Les écoles de journalisme
 - [Onisep-Les écoles de journalisme](#)
- Les écoles de traduction et d'interprétation
 - ESIT Ecole supérieure d'interprète et de traducteur à Paris 3
 - ISIT Institut de management et de communication interculturels à Paris
 - INALCO Institut National des langues et civilisations étrangères à Paris
 - ITI-RI institut de traducteurs, d'interprètes et de relations internationales à Strasbourg 2
 - IPLV Angers
- Les écoles spécialisées dans les relations internationales
 - L'IHEI Institut des hautes études internationales à l'université de Paris II Panthéon- Assas
 - L'ILERI L'Ecole des relations internationales à Paris 17^{ème} ...

Intégrer les organisations internationales

- L'emploi dans les organisations internationales est régi par un principe très simple:
 - Seuls les ressortissants des Etats membres de l'organisation peuvent postuler à un poste.
- Les postes offerts par les organisations au recrutement international ne concernent que:
 - Des postes de haut niveau.
- Les conditions requises pour intégrer une organisation
 - posséder une maîtrise parfaite d'une ou plusieurs langues officielles de l'organisation dont l'anglais
 - avoir un niveau d'étude bac +5
 - avoir une expérience Professionnelle



Intégrer les SERVICES LINGUISTIQUES des ORGANISATIONS INTERNATIONALES

• A l'ONU

- Recrutement sur concours
- Pour les traducteurs : traduire à partir de 2 langues sur les 6 officielles.
- Pour les interprètes : assurer l'interprétation d'une langue et en comprendre 2 autres.

• Au parlement européen

- Pour postuler, posséder une formation universitaire complète. Connaître 2 langues en plus de sa langue maternelle.

• Au conseil de l'Europe

- Bien maîtriser le français et l'anglais et une autre langue européenne.
Avoir une expérience professionnelle d'au moins 6 mois.

A NOTER: l'Union européenne emploie aussi des interprètes free-lance.

• Pour aller plus loin...

www.diplomatie.gouv.fr

www.fonction-publique.gouv.fr

